

- Commune de CONTHIL -**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 15 septembre 2021**

L'an deux mille vingt-et-un et le quinze septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry STEMART, Maire.

Date de la convocation 08/09/2021

Date d'affichage des délibérations : 16/09/2021

Nombre de membres afférents au conseil : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Nombre de procurations : 0

Présents (dans l'ordre du tableau) : Messieurs et Mesdames : Thierry STEMART, Olivier ROMAIN, Valérie SEMMELBECK, François BALAND, Daniel REICHERT, Michel HASTENTEUFEL, Éric LOETSCHER, Romain DESHAYES, Isabelle WITTMER, Bruno COLIN et Massimo PICCIOTTI.

Les personnes dont le nom est barré sont reportées ci-dessous avec la mention éventuelle d'excuse et/ou de procuration.

Absent(s) : M. R. Deshayes (excusé) et Mme I. Wittmer.

Madame Valérie Semmelbeck est désignée secrétaire de séance.

Monsieur Bernard GUITTER, secrétaire de mairie, assure la rédaction des délibérations.

Ordre du jour :

- 1- Validation du devis ECOLOR
- 2- Acceptation don de l'association des Amis de St-Alexis
- 3- Points divers si nécessaire

Monsieur le Maire ouvre la séance à dix-huit heures.

- - - Délibérations - - -**1°) Validation du devis ECOLOR (Mesures compensatoires haies AFAF Conthil)**

Délibération n° 151DCM210601 Codification : 1.6 Maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de l'aménagement foncier, la commune a été attributaire d'une nouvelle parcelle, au lieu-dit «Revers Rosière», qui pose problème pour son exploitation au vu de différents bosquets de haies qui s'y trouvent.

Afin de faciliter le travail de l'agriculteur qui l'exploite, la commune a fait appel à un bureau d'études d'aménagement écologique (ECOLOR), pour réfléchir au déplacement de ces différents bosquets. Le montant du devis d'ECOLOR pour cette étude s'élève à 2.190,00 € TTC.

Afin de ne pas nuire sur le plan environnemental, ces boisements seront reconstitués sur une surface

équivalente dès cet automne avec des essences locales et avec le concours de l'ensemble des agriculteurs exploitants de la commune qui se sont tous engagés dans cette opération. Il est à noter que les opérations de reconstitution des boisements auront lieu avant d'avoir obtenu l'autorisation de défrichement des services de l'Etat.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la proposition de déplacement des boisements tels qu'indiqué ci-dessus ;
- **APPROUVE** le devis d'ECOLOR pour un montant de **2.190,00 € TTC**.
- **AUTORISE** le maire à le signer ainsi que tout document afférent à cette affaire.

Résultat du vote : Pour : Unanimité

2°) Acceptation de deux dons de l'association des Amis de St-Alexis

Délibération n° 151DCM210502 Codification : 7.10 Divers finances locales

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu deux chèques de l'Association des Amis de St-Alexis : l'un de 564,13 € en dédommagement de la fuite d'eau survenue au foyer, et un second de 2000,00 € à titre de don pour les travaux au foyer. Il indique que ces chèques ont été immédiatement envoyés à la Trésorerie de Château-Salins pour encaissement sur le compte de la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** ces deux dons de l'association des Amis de St-Alexis ;
- **AUTORISE** le Maire à émettre les titres correspondants ;

Résultat du vote : Pour : Unanimité moins 1 abstention (O. Romain)

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos la séance à 19 heures 30 minutes et le secrétaire de séance donne lecture du présent procès-verbal à l'assemblée.

Fait et délibéré à Conthil, les jour, mois et an susdits.

Signatures des présents :

Le Maire :

Thierry STEMART



François BALAND



Eric LOETSCHER

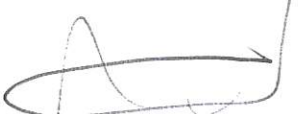


Les Adjoints et Conseillers municipaux :

Olivier ROMAIN



Daniel REICHERT



Romain DESHAYES

Valérie SEMMELBECK



Michel HASTENTUEU



Isabelle WITTMER

Bruno COLIN



Massimo PICCIOTTI

